

Contrat de ville “Engagements Quartiers 2030” :

Convention d’application communale



Commune de Divion

Sommaire

Préambule	4
Edito de la commune	5
Projet de quartier « Coteau Stade Parc - Cité 34 »	6
Cartographie	6
Portrait statistique	7
Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier.....	7
Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer	7
Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier	8
Objectifs poursuivis sur le quartier	8
Projet de quartier « Cités 6 et 30 »	12
Cartographie	12
Portrait statistique	13
Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier.....	13
Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer	13
Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier	13
Objectifs poursuivis sur le quartier	14
Projet de quartier « Cité de la Clarence »	18
Cartographie	18
Portrait statistique	19
Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier.....	19
Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer	19
Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier	19
Objectifs poursuivis sur le quartier	19
Projet de quartier « Cité du Transvaal »	24
Cartographie	24
Portrait statistique	25
Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier.....	25
Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer	25
Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier	25
Objectifs poursuivis sur le quartier	25
Organisation et pilotage local	30
Modalités de pilotage communal	30
Modalités d'animation du partenariat	30
Modalités d'animation citoyenne	30
Les signataires	32

Préambule

Sur la CABBALR, **25 quartiers présentent des fragilités socio-économiques plus élevées que le reste du territoire**. 16 quartiers denses et présentant un taux de pauvreté important, répartis sur 19 communes, ont été définis par l'Etat comme "**quartiers prioritaires pour la politique de la ville**" (QPV) et 9 territoires vulnérables, plus petits et moins denses mais présentant aussi des fragilités plurielles, ont été définis comme "**quartiers d'intérêt communautaire**" (QIC) par la CABBALR.

La **politique de la ville** vise à réduire cet écart de revenu entre les quartiers prioritaires, et à améliorer le quotidien des habitants en mobilisant un ensemble de partenaires : l'État, les Collectivités (CABBALR, Villes, Département et Région), les acteurs des quartiers (bailleurs sociaux, associations, conseils citoyens, habitants) et les entreprises. Le principe de solidarité communautaire porté collectivement par les communes membres de la CABBALR tend également à améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers d'intérêt communautaire.

Le **Contrat de ville "Engagements Quartiers 2030"** est l'espace commun à tous ces partenaires pour construire des solutions et des projets ensemble, activer des partenariats au bénéfice des habitants de ces quartiers populaires. Il définit pour 6 ans (2024-2030) les priorités, les objectifs communs et les engagements de chaque partenaire signataire, selon ses compétences et ses missions.

La **convention-cadre** du contrat de ville, co-construite et concertée avec les communes, partenaires, porteurs de projets et habitants du territoire, est le document qui définit les objectifs de la politique de la ville pour l'ensemble des quartiers de la CABBALR et l'organisation mise en place à l'échelle de l'agglomération pour atteindre ces objectifs.

La présente **Convention d'application communale** du contrat de ville s'applique uniquement à la commune et vise à présenter de manière précise et spécifique :

- Les quartiers concernés par la politique de la ville sur la commune
- Les objectifs spécifiques que souhaitent se fixer la commune et ses partenaires locaux pour répondre aux enjeux du quartier
- Les ressources dédiées à la politique de la ville sur la commune, et les modalités de pilotage communal du contrat de ville

Edito de la commune

A Divion, la politique de la ville reste un levier important de nos politiques locales eu égard au constat basé sur de nombreuses données froides et chaudes :

a – Le carroyage des parts de ménages pauvres : le nombre de carreaux indiquant une part de ménages pauvres supérieur à 30% est très important

b – Dans nos structures périscolaires (pourtant généralement plus utilisés par les foyers les moins modestes), les familles ayant un quotient familial inférieur à 617 avoisine les 50% dans les 4 quartiers

c – Le nombre d'enfants bénéficiant de dispositifs de soutien à la scolarité (PRE ou CLAS) est équivalent dans chaque quartier. C'est entre 20 et 30 familles en moyenne par quartier qui sont accompagnées

d – Le nombre de familles accompagnées par le Centre Communal d'Action Sociale est également comparable dans chacun des 4 quartiers.

Quotidiennement, les interventions à caractère social ou de nos services de police rurale démontrent bien l'impact des difficultés rencontrées dans ces 4 quartiers.

Le pourcentage de logements sociaux est également très significatif.

Ces dernières années, nous avons pu constater les réels bienfaits de la politique de la ville dans nos quartiers qui en bénéficient. Même si les quartiers de la Cité 30 et de la cité 34 sont toujours considérés comme prioritaires, l'impact positif des projets mis en place dans le cadre de la politique de la ville dans ce quartier n'est plus à démontrer.

Le dispositif d'abattement de la TFPB qui a contribué très fortement à pouvoir recréer du lien social est également un véritable outil.

Force est de constater dans ces quartiers que les paris qui ont été tenus grâce à l'action de la politique de la ville ont été réussis et nous en constatons déjà les résultats dans la réappropriation de l'espace public par leurs habitants.

A Divion, nous croyons fermement en la réussite de la politique de la ville et son impact dans le quotidien de nos habitants. Nous avons pu prouver depuis 2014 que nous savons en faire bon usage et en tirer le meilleur dans l'intérêt de nos concitoyens. Nous avons également su fédérer l'ensemble de nos partenaires pour qu'ils puissent retrouver une place prépondérante dans l'accompagnement des usagers et ainsi remobiliser le droit commun sur nos secteurs.

Les objectifs repris dans cette convention sont l'illustration de notre volonté de poursuivre efficacement le travail collectif entrepris depuis 2014 pour répondre aux enjeux sociaux de notre territoire.

Projet de quartier « Coteau Stade Parc - Cité 34 »

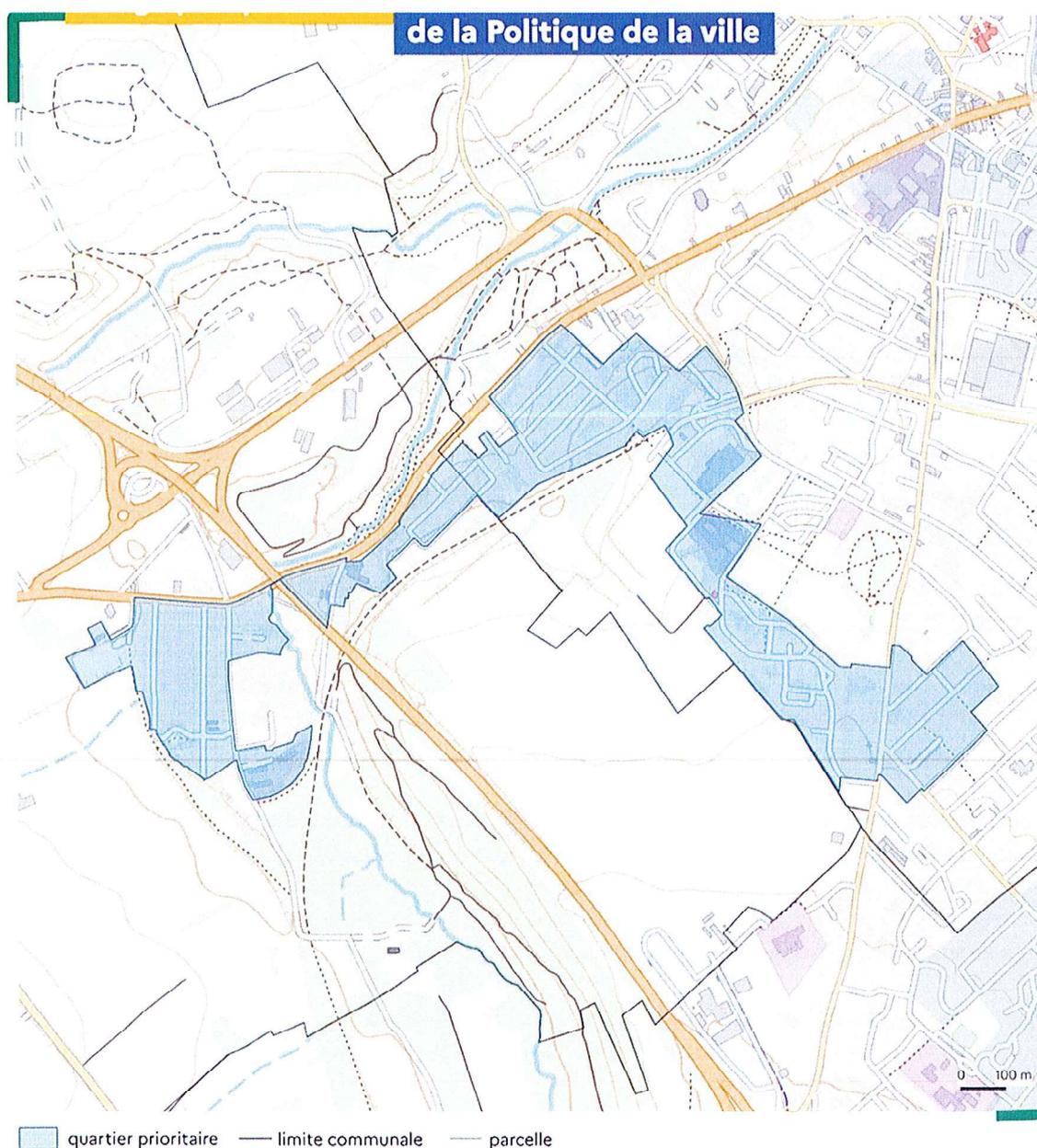
Statut : Quartier prioritaire de la politique de la ville

Code quartier : QP 06 20 13

Communes concernées : Bruay-la-Buissière, Divion

Cartographie

(périmètre 2024-2030)



Pour télécharger la carte : <https://sig.ville.gouv.fr>

Sources : ANCT, 2023 ; IGN, 2023 -
Réalisation : Cartographie PADT ANCT 12/2023

Portrait statistique

(données sigville 2022 basées sur l'ancien périmètre)

Population : environ **1 600 habitants** (stable depuis 2015).

Surface : **44 hectares**.

Taux de pauvreté : 38 % (18,8% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part des - de 25 ans : 33,9 % (31% sur l'ensemble de l'agglomération).

Indice de positionnement social (IPS) des établissements scolaires où sont scolarisés les enfants du quartier : **79** (104 sur l'ensemble des établissements de l'agglomération).

Taux d'emploi des 15-64 ans : 43% (58,8% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi : 33,7% (23,5% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part du parc social : 86,9% (25,6% sur l'ensemble de l'agglomération).

Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier

- un niveau de vie très faible : précarité de la population, un taux de chômage important, plus de 40% des familles ont un quotient familial inférieur à 617
- un fort sentiment d'insécurité : dégradations régulières, la présence d'une antenne du foyer des jeunes travailleurs, des violences qui augmentent dans le quartier
- un niveau scolaire affaibli : hausse du décrochage, des résultats scolaires faibles, des problématiques de scolarité nombreuses, une image dégradée de l'école
- des modèles sociétaux qui ont peu évolué : sur la place de la femme avec le constat de violences intrafamiliales, appartenance identitaire de quartier, ...
- un aménagement du quartier freinant : manque de continuité urbaine avec le quartier du stade-parc, école excentrée du quartier, un quartier isolé loin du centre-ville, 2 quartiers dans le quartier, peu d'espaces publics communs ni d'espace centralisé
- une adhésion à l'action publique très faible : peu d'enfants aux dispositifs jeunesse (excepté à l'espace jeunes qui a été mis en place dans ce quartier), méconnaissance des actions, un réel désintérêt pour l'action publique, peu d'associations présentes sur le quartier
- un habitat appauvri : rénovations du parc de logement anciennes, manque d'isolation, turn-over important

Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer

- des infrastructures et des services favorisant la mobilité : proximité de la rocade minière, ligne de bus, aire de covoiturage
- un patrimoine intéressant : parc de la Lawe, bois et château du Vieil Fort, ancienne voie ferrée, ancienne barre de logements dans la cité des musiciens
- une activité économique de quartier : présence de plusieurs types de commerces, une friche industrielle
- un collectif d'habitants investis : présence d'une association très dynamique, activité d'un jardin partagé

- des équipements urbains présents : une petite salle pour les réunions, un terrain de foot, un city-stade, un espace jeunesse comprenant un PIJ

Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier

- Créer une réelle dynamique de quartier par une nouvelle organisation physique
- Accompagner les familles dans l'éducation des enfants en revalorisant l'action et la place des acteurs éducatifs
- Replacer le travail au cœur du modèle sociétal

Objectifs poursuivis sur le quartier

ENJEU 1 : DES QUARTIERS ATTENTIFS AUX HABITANTS DES PLUS FRAGILES		
Objectifs de la stratégie intercommunale du Contrat de ville		Objectifs opérationnels pour le quartier
Faciliter l'accès aux droits, aux soins et aux services	Renforcer le repérage des publics éloignés du droit en particuliers	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les familles sur l'accès au droit grâce à l'intervention de professionnels comme le CIDFF62 et communiquer efficacement sur les dispositifs de droit commun
	Faciliter l'accès aux soins aux ressources de première nécessité	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les familles dans leurs primo-démarches (partenariat avec la médiatrice santé, prise de rendez-vous médicaux, ...) • Rendre accessible les services (bus mobile dans les quartiers) • Participer activement aux actions de la MIPPS • Organiser des séances de PSC1 à l'attention du plus grand nombre
	Accompagner les habitants dans les démarches administratives et numériques	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les ateliers de formation aux outils nécessaires aux démarches administratives (ENT, inscriptions, ...) • Offrir les conditions d'accès à ces démarches à travers la mise à disposition d'ordinateurs par exemple
Rendre les habitants acteurs de leur santé physique et mentale	Garantir à tous l'accès à une alimentation saine et suffisante et sensibiliser aux enjeux de nutrition	<ul style="list-style-type: none"> • Apporter les clés de lecture aux familles sur la nécessité du respect de l'équilibre alimentaire et les autonomiser (ateliers culinaires, informations, interventions de diététiciennes...) • Permettre aux foyers d'accéder facilement aux bons produits (paniers solidaires, petits marchés dans les quartiers, frigo solidaire, jardins partagés...) • Proposer un projet d'éducation alimentaire plus approfondi sur les temps de restauration scolaire
	Renforcer la prévention et l'accès aux soins, en particulier en matière de santé mentale et de conduites addictives	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux familles de rencontrer des professionnels facilement (rendez-vous psychologues sur la commune, ...) • Former les acteurs de terrain • Développer un programme auprès de nos

		professionnels en face à face public sur la formation des intervenants sur la santé mentale <ul style="list-style-type: none"> • Développer les lieux d'écoute pour les jeunes en souffrance
	Promouvoir l'activité physique et les activités favorables au bien-être	<ul style="list-style-type: none"> • Développer un programme sport santé à l'espace jeunes • Rompre l'isolement par un soutien à la reprise d'activités physiques (UFOLEP)
Prévenir les violences, accompagner les victimes	Lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité femme homme	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre toute forme de discrimination dès le plus jeune âge avec des approches ludiques (création de jeux et d'animations, ...) • Mener des actions autour de ces sujets sur l'aire inclusive de la cité 30 • Développer les aires inclusives dans les autres quartiers
	Lutter contre le harcèlement scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre toute forme de harcèlement dès le plus jeune âge avec des approches ludiques et un travail interpartenarial (école, famille, mairie) • Responsabiliser les familles sur leurs rôles (ateliers, informations, ...)
	Lutter contre toutes les formes de violences, en particulier les violences intrafamiliales et faites aux femmes	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des dispositifs d'information et formation efficaces avec l'aide de professionnels

ENJEU 2 : DES QUARTIERS D'ÉMANCIPATION POUR TOUS

Objectifs de la stratégie intercommunale du Contrat de ville		Objectifs opérationnels pour le quartier
Soutenir la réussite éducative en coopération avec les familles et les acteurs éducatifs	Assurer la réussite éducative des enfants et des jeunes au travers de la scolarité, de l'ouverture culturelle, du bien-être et des compétences psychosociales	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire les difficultés scolaires, le décrochage scolaire par la mise en place d'ateliers de soutien (CLAS, PRE, ...) • Rendre accessible des activités ludiques, culturelles dès le plus jeune âge • Intégrer dans les projets pédagogiques des accueils collectifs de vrais parcours éducatifs • Mieux communiquer sur le rôle et le fonctionnement des institutions éducatives
	Développer l'accompagnement à la parentalité et conforter les parents dans leur rôle éducatif	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner, conseiller et valoriser les parents dans leurs fonctions parentales • Apporter un soutien efficace et identifié dans les difficultés rencontrées
	Favoriser le dialogue et les continuités éducatives entre familles, établissements scolaires et acteurs de proximité	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les outils de concertation entre tous les professionnels de l'éducation (outils numériques communs, comités de pilotage, fiches ressources, ...)

	Sensibiliser les familles aux enjeux de santé, d'écologie et d'égalité, dès le plus jeune âge	<ul style="list-style-type: none"> • Multiplier les animations autour de ces différents sujets à travers tous les temps de l'enfant
Accompagner l'accès à l'autonomie et à l'emploi des habitants des quartiers	Encourager la participation citoyenne et soutenir les initiatives	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le cadre de vie des habitants avec l'implication des citoyens à travers les conseils de quartier • Eduquer nos jeunes aux notions d'engagement à travers le CMJ et la junior association • Valoriser l'action de l'EVS à la cité 30 pour donner envie aux habitants des autres quartiers de se structurer
	Renforcer l'accompagnement éducatif et social des jeunes dans leur accès à l'autonomie	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les actions du PIJ
	Lever les freins à la mobilité	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser à l'utilisation de transports en commun (utilisation des réseaux publics pour se rendre à certaines activités) • Communiquer et développer l'utilisation des véhicules en autopartage
	Renforcer l'orientation scolaire et professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les temps d'échanges dans les structures scolaire pour promouvoir tous les métiers • Soutenir la recherche de stage de 3e (grand jeux orientation PIJ / livret de stage / Process accueil mairie, ...) • Développer le partenariat avec les établissements scolaires du territoire (soutien aux stages de second avec le lycée Carnot, partenariat engagé avec le bureau des entreprises) • Développer l'information sur la connaissance des filières, parcours professionnels, profilage (p'tits déjs de l'avenir, ...)
	Favoriser l'accès et le retour à l'emploi des habitants	<ul style="list-style-type: none"> • Développer un programme d'actions à l'EVS permettant de lever les freins à l'emploi (estime de soi, image, ...) • Mener des campagnes d'informations sur les métiers porteurs et leurs formations existant sur notre bassin de vie grâce à la synergie des partenaires de notre territoire) • Développer le réseau des acteurs (PIJ, MDS, Réseau IJ, Indelab, AFP2I, ...)
	Mettre en lien les acteurs économiques, sociaux et les structures d'insertion du territoire	
Promouvoir l'éducation populaire, la citoyenneté et la vie associative à tous les âges de la vie	Susciter l'initiative citoyenne et l'envie de faire société	<ul style="list-style-type: none"> • Engager une démarche de co-construction des projets structurants des quartiers (aire inclusive, caf'échanges, ...) • Favoriser l'éducation à la citoyenneté • Développer le pouvoir d'agir des habitants grâce au développement des conseils de quartier

Encourager l'esprit d'initiative des habitants des quartiers	Valoriser les compétences des habitants	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en réseau les citoyens proposant leurs compétences • Développer un projet de Repair café
---	---	--

ENJEU 3 : DES QUARTIERS À L'ÉPREUVE DES TRANSITIONS

Objectifs de la stratégie intercommunale du Contrat de ville		Objectifs opérationnels pour le quartier
Poursuivre les opérations de rénovation urbaine en y intégrant les enjeux de transition écologique	Développer l'offre de mobilité douce	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les actions d'éducation à l'éco-citoyenneté (accompagnement à l'achat de vélos électriques, véhicule électriques en auto-partage)
Renforcer l'animation de proximité et la présence humaine au sein des quartiers	Développer la présence de proximité et la prévention auprès des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les actions « Aller vers » sur les lieux de rassemblements • Mener des campagnes de communication sur les structures existantes

Projet de quartier « Cités 6 et 30 »

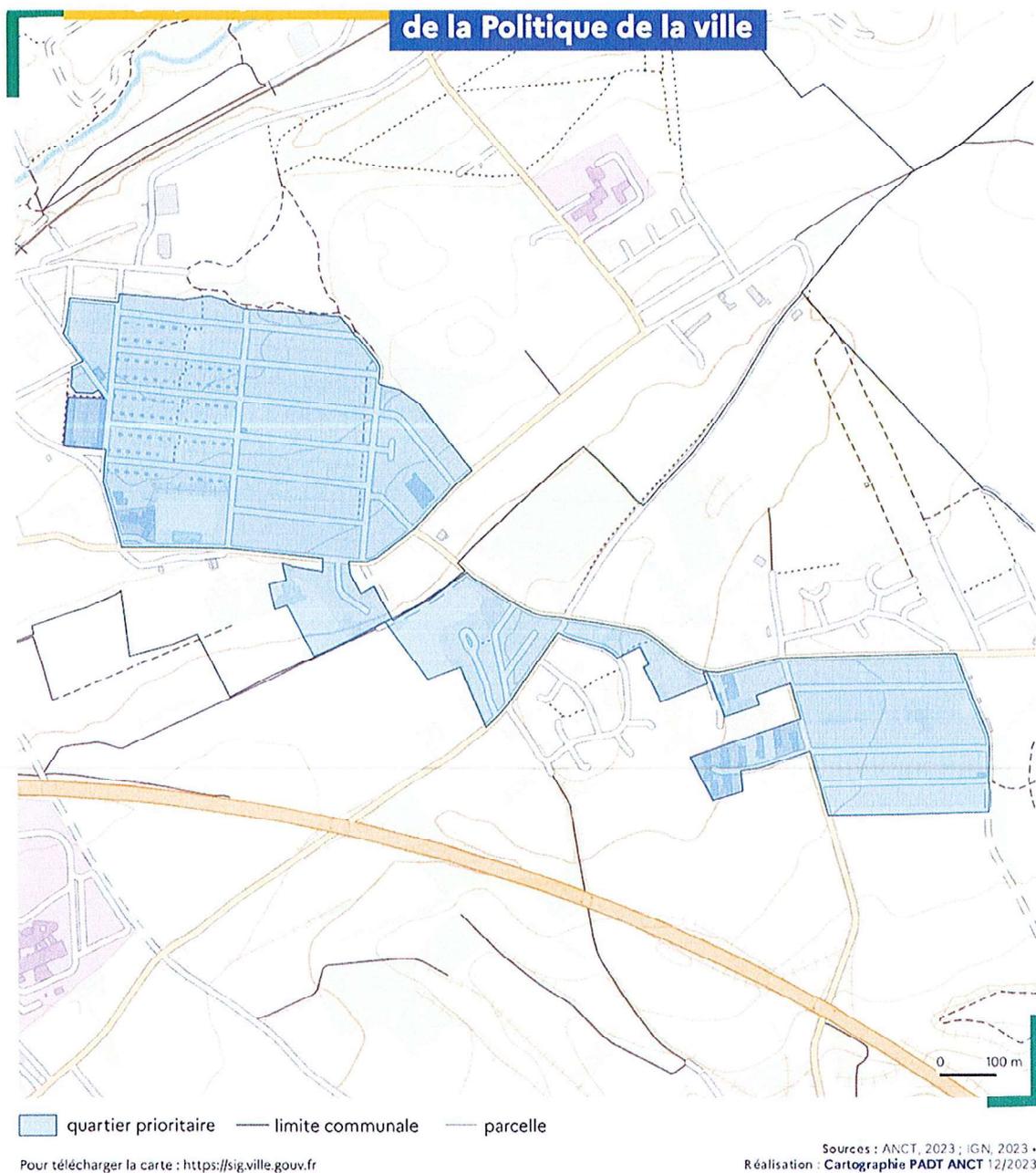
Statut : Quartier prioritaire de la politique de la ville

Code quartier : QP 06 20 14

Communes concernées : Calonne-Ricouart, Divion

Cartographie

(périmètre 2024-2030)



Portrait statistique

(données sigville 2022 basées sur l'ancien périmètre)

Population : environ **1 800 habitants** (stable depuis 2015).

Surface : **36 hectares**.

Taux de pauvreté : 50,9 % (18,8% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part des - de 25 ans : 40,1 % (31% sur l'ensemble de l'agglomération).

Indice de positionnement social (IPS) des établissements scolaires où sont scolarisés les enfants du quartier : **79** (104 sur l'ensemble des établissements de l'agglomération).

Taux d'emploi des 15-64 ans : 38,1% (58,8% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi : 49,8% (23,5% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part du parc social : + de 95% (25,6% sur l'ensemble de l'agglomération).

Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier

- Une vie de quartier qui peine à s'animer uniformément : pas de commerce de proximité depuis 2006, manque de structures éducatives et d'association qui rayonnent, perte d'identité et de repères historiques ainsi que d'une réelle dynamique citoyenne.
- Un quartier très enclavé : il est cloisonné également à l'intérieur avec l'identification de 3 zones de vie distinctes qui se mélangent très difficilement. Excentré également géographiquement du reste de la commune avec des liaisons de transports publiques difficiles. Il existe une réelle rupture avec les autres quartiers.
- Un cadre de vie peu engageant pour les habitants : un parc de logements sociaux dégradé comprenant de nombreux logements vides qui servent de squattes et de dépôts sauvages.
- Un sentiment d'insécurité évoqué par de nombreux habitants : augmentation des comportements déviants avec l'implantation d'un point de deal, la proximité de l'aire d'accueil des gens du voyage qui fait ressurgir de nombreux préjugés
- Un manque d'investissement des familles dans l'accompagnement à la scolarité : notamment dans les dispositifs spécifiques

Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer

- une dynamique naissante et encourageante chez les habitants : développement de l'espace de vie sociale et la présence d'un médiateur. Des habitants investis dans le conseil de quartier, le seul quartier comprenant une association de parents d'élèves et le développement de projets citoyens (fêtes des voisins, sorties en familles, ...)
- quelques espaces où les habitants peuvent se retrouver ; city-stade, salle Mancey, aire de jeux inclusive, EVS, de nombreux espaces verts, ...
- un travail de longue haleine pour favoriser la mobilité : projet pédagogique de l'espace jeunes, mise en service de véhicules en autopartage, taxi senior, ...

Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier

- Poursuivre l'accompagnement à la mobilité
- Affirmer la place de l'Espace de Vie Sociale dans le quartier

- Offrir un véritable accompagnement social aux habitants
- Retrouver un cadre de vie agréable et sécurisé

Objectifs poursuivis sur le quartier

ENJEU 1 : DES QUARTIERS ATTENTIFS AUX HABITANTS DES PLUS FRAGILES		
Objectifs de la stratégie intercommunale du Contrat de ville		Objectifs opérationnels pour le quartier
Faciliter l'accès aux droits, aux soins et aux services	Renforcer le repérage des publics éloignés du droit en particuliers	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les familles sur l'accès au droit grâce à l'intervention de professionnels comme le CIDFF62 et communiquer efficacement sur les dispositifs de droit commun
	Faciliter l'accès aux soins aux ressources de première nécessité	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les familles dans leurs primo-démarches (partenariat avec la médiatrice santé, prise de rendez-vous médicaux, ...) • Rendre accessible les services (bus mobile dans les quartiers) • Participer activement aux actions de la MIPPS • Organiser des séances de PSC1 à l'attention du plus grand nombre
	Accompagner les habitants dans les démarches administratives et numériques	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les ateliers de formation aux outils nécessaires aux démarches administratives (ENT, inscriptions, ...) • Offrir les conditions d'accès à ces démarches à travers la mise à disposition d'ordinateurs par exemple
Rendre les habitants acteurs de leur santé physique et mentale	Garantir à tous l'accès à une alimentation saine et suffisante et sensibiliser aux enjeux de nutrition	<ul style="list-style-type: none"> • Apporter les clés de lecture aux familles sur la nécessité du respect de l'équilibre alimentaire et les autonomiser (ateliers culinaires, informations, interventions de diététiciennes...) • Permettre aux foyers d'accéder facilement aux bons produits (paniers solidaires, petits marchés dans les quartiers, frigo solidaire, jardins partagés...) • Proposer un projet d'éducation alimentaire plus approfondi sur les temps de restauration scolaire
	Renforcer la prévention et l'accès aux soins, en particulier en matière de santé mentale et de conduites addictives	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux familles de rencontrer des professionnels facilement (rendez-vous psychologues sur la commune, ...) • Former les acteurs de terrain • Développer un programme auprès de nos professionnels en face à face public sur la formation des intervenants sur la santé mentale • Développer les lieux d'écoute pour les jeunes en souffrance
	Promouvoir l'activité physique et les activités favorables au bien-être	<ul style="list-style-type: none"> • Développer un programme sport santé à l'espace jeunes • Rompre l'isolement par un soutien à la reprise

		d'activités physiques (UFOLEP)
Prévenir les violences, accompagner les victimes	Lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité femme homme	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre toute forme de discrimination dès le plus jeune âge avec des approches ludiques (création de jeux et d'animations, ...) • Mener des actions autour de ces sujets sur l'aire inclusive de la cité 30 • Développer les aires inclusives dans les autres quartiers
	Lutter contre le harcèlement scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre toute forme de harcèlement dès le plus jeune âge avec des approches ludiques et un travail interpartenarial (école, famille, mairie) • Responsabiliser les familles sur leurs rôles (ateliers, informations, ...)
	Lutter contre toutes les formes de violences, en particulier les violences intrafamiliales et faites aux femmes	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des dispositifs d'information et formation efficaces avec l'aide de professionnels

ENJEU 2 : DES QUARTIERS D'ÉMANCIPATION POUR TOUS

Objectifs de la stratégie intercommunale du Contrat de ville		Objectifs opérationnels pour le quartier
Soutenir la réussite éducative en coopération avec les familles et les acteurs éducatifs	Assurer la réussite éducative des enfants et des jeunes au travers de la scolarité, de l'ouverture culturelle, du bien-être et des compétences psychosociales	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire les difficultés scolaires, le décrochage scolaire par la mise en place d'ateliers de soutien (CLAS, PRE, ...) • Rendre accessible des activités ludiques, culturelles dès le plus jeune âge • Intégrer dans les projets pédagogiques des accueils collectifs de vrais parcours éducatifs • Mieux communiquer sur le rôle et le fonctionnement des institutions éducatives
	Développer l'accompagnement à la parentalité et conforter les parents dans leur rôle éducatif	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner, conseiller et valoriser les parents dans leurs fonctions parentales • Apporter un soutien efficace et identifié dans les difficultés rencontrées
	Favoriser le dialogue et les continuités éducatives entre familles, établissements scolaires et acteurs de proximité	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les outils de concertation entre tous les professionnels de l'éducation (outils numériques communs, comités de pilotage, fiches ressources, ...)
	Sensibiliser les familles aux enjeux de santé, d'écologie et d'égalité, dès le plus jeune âge	<ul style="list-style-type: none"> • Multiplier les animations autour de ces différents sujets à travers tous les temps de l'enfant
	Encourager la participation citoyenne et soutenir les initiatives	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le cadre de vie des habitants avec l'implication des citoyens à travers les conseils de quartier

Accompagner l'accès à l'autonomie et à l'emploi des habitants des quartiers		<ul style="list-style-type: none"> Eduquer nos jeunes aux notions d'engagement à travers le CMJ et la junior association Valoriser l'action de l'EVS à la cité 30 pour donner envie aux habitants des autres quartiers de se structurer
	Renforcer l'accompagnement éducatif et social des jeunes dans leur accès à l'autonomie	<ul style="list-style-type: none"> Développer les actions du PIJ
	Lever les freins à la mobilité	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser à l'utilisation de transports en commun (utilisation des réseaux publics pour se rendre à certaines activités) Communiquer et développer l'utilisation des véhicules en autopartage
	Renforcer l'orientation scolaire et professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser les temps d'échanges dans les structures scolaire pour promouvoir tous les métiers Soutenir la recherche de stage de 3e (grand jeux orientation PIJ / livret de stage / Process accueil mairie, ...) Développer le partenariat avec les établissements scolaires du territoire (soutien aux stages de second avec le lycée Carnot, partenariat engagé avec le bureau des entreprises) Développer l'information sur la connaissance des filières, parcours professionnels, profilage (p'tits déjs de l'avenir, ...)
	Favoriser l'accès et le retour à l'emploi des habitants	<ul style="list-style-type: none"> Développer un programme d'actions à l'EVS permettant de lever les freins à l'emploi (estime de soi, image, ...) Mener des campagnes d'informations sur les métiers porteurs et leurs formations existant sur notre bassin de vie grâce à la synergie des partenaires de notre territoire) Développer le réseau des acteurs (PIJ, MDS, Réseau II, Indelab, AFP2I, ...)
Mettre en lien les acteurs économiques, sociaux et les structures d'insertion du territoire		
Promouvoir l'éducation populaire, la citoyenneté et la vie associative à tous les âges de la vie	Susciter l'initiative citoyenne et l'envie de faire société	<ul style="list-style-type: none"> Engager une démarche de co-construction des projets structurants des quartiers (aire inclusive, caf'échanges, ...) Favoriser l'éducation à la citoyenneté Développer le pouvoir d'agir des habitants grâce au développement des conseils de quartier
Encourager l'esprit d'initiative des habitants des quartiers	Valoriser les compétences des habitants	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en réseau les citoyens proposant leurs compétences Développer un projet de Repair café

ENJEU 3 : DES QUARTIERS À L'ÉPREUVE DES TRANSITIONS

Objectifs de la stratégie intercommunale du Contrat de ville		Objectifs opérationnels pour le quartier
Poursuivre les opérations de rénovation urbaine en y intégrant les enjeux de transition écologique	Développer l'offre de mobilité douce	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les actions d'éducation à l'éco-citoyenneté (accompagnement à l'achat de vélos électriques, véhicule électriques en auto-partage)
Renforcer l'animation de proximité et la présence humaine au sein des quartiers	Développer la présence de proximité et la prévention auprès des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les actions « Aller vers » sur les lieux de rassemblements • Mener des campagnes de communication sur les structures existantes
	Dynamiser l'animation sociale dans les quartiers	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner à la création d'une épicerie solidaire ouverte à tous

Projet de quartier « Cité de la Clarence »

Statut : **Quartier d'intérêt communautaire – territoire vulnérable**

Commune concernée : **Divion**

Cartographie

(périmètre 2024-2030)

Indice de positionnement social (IPS) des établissements scolaires où sont scolarisés les enfants du quartier : **76** (104 sur l'ensemble des établissements de l'agglomération).

Part du parc social : **88%** (25,6% sur l'ensemble de l'agglomération).

Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier

- une organisation urbanistique peu cohérente : une partie de quartier isolé des espaces communs, un habitat peu diversifié (et une isolation énergétique et phonique très faible), une entrée de ville pas clairement identifiée
- un climat social dégradé : nombreux conflits de voisinage, un accompagnement éducatif par les familles délaissé avec de mauvais résultats scolaires
- un quartier qui perd de la vie : une absence de commerce, manque de dynamisme citoyen dans le quartier
- de nombreuses zones non exploitées : comme l'ancien site minier

Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer

- un quartier aéré : présence de nombreux espaces verts
- la naissance d'un collectif d'habitants : à travers un conseil de quartier qui se structure
- beaucoup de services à proximité : terrain de foot, polyclinique, micro-crèche, zone d'activités, gare proche

Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier

- Lutter contre le repli sur soi et favoriser le vivre-ensemble
- Accompagner à la parentalité
- Réfléchir à un aménagement du quartier plus adapté

Objectifs poursuivis sur le quartier

ENJEU 1 : DES QUARTIERS ATTENTIFS AUX HABITANTS DES PLUS FRAGILES		
Objectifs de la stratégie intercommunale du Contrat de ville	Objectifs opérationnels pour le quartier	
Faciliter l'accès aux droits, aux soins et aux services	Renforcer le repérage des publics éloignés du droit en particuliers	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les familles sur l'accès au droit grâce à l'intervention de professionnels comme le CIDFF62 et communiquer efficacement sur les dispositifs de droit commun
	Faciliter l'accès aux soins aux ressources de première nécessité	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les familles dans leurs primo-démarches (partenariat avec la médiatrice santé, prise de rendez-vous médicaux, ...) • Rendre accessible les services (bus mobile dans les quartiers) • Participer activement aux actions de la MIPPS • Organiser des séances de PSC1 à l'attention du plus

		grand nombre
	Accompagner les habitants dans les démarches administratives et numériques	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les ateliers de formation aux outils nécessaires aux démarches administratives (ENT, inscriptions, ...) • Offrir les conditions d'accès à ces démarches à travers la mise à disposition d'ordinateurs par exemple
Rendre les habitants acteurs de leur santé physique et mentale	Garantir à tous l'accès à une alimentation saine et suffisante et sensibiliser aux enjeux de nutrition	<ul style="list-style-type: none"> • Apporter les clés de lecture aux familles sur la nécessité du respect de l'équilibre alimentaire et les autonomiser (ateliers culinaires, informations, interventions de diététiciennes...) • Permettre aux foyers d'accéder facilement aux bons produits (paniers solidaires, petits marchés dans les quartiers, frigo solidaire, jardins partagés...) • Proposer un projet d'éducation alimentaire plus approfondi sur les temps de restauration scolaire
	Renforcer la prévention et l'accès aux soins, en particulier en matière de santé mentale et de conduites addictives	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux familles de rencontrer des professionnels facilement (rendez-vous psychologues sur la commune, ...) • Former les acteurs de terrain • Développer un programme auprès de nos professionnels en face à face public sur la formation des intervenants sur la santé mentale • Développer les lieux d'écoute pour les jeunes en souffrance
	Promouvoir l'activité physique et les activités favorables au bien-être	<ul style="list-style-type: none"> • Développer un programme sport santé à l'espace jeunes • Rompre l'isolement par un soutien à la reprise d'activités physiques (UFOLEP)
Prévenir les violences, accompagner les victimes	Lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité femme homme	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre toute forme de discrimination dès le plus jeune âge avec des approches ludiques (création de jeux et d'animations, ...) • Mener des actions autour de ces sujets sur l'aire inclusive de la cité 30 • Développer les aires inclusives dans les autres quartiers
	Lutter contre le harcèlement scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre toute forme de harcèlement dès le plus jeune âge avec des approches ludiques et un travail interpartenarial (école, famille, mairie) • Responsabiliser les familles sur leurs rôles (ateliers, informations, ...)
	Lutter contre toutes les formes de violences, en particulier les violences intrafamiliales et faites aux femmes	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des dispositifs d'information et formation efficaces avec l'aide de professionnels

ENJEU 2 : DES QUARTIERS D'ÉMANCIPATION POUR TOUS

Objectifs de la stratégie intercommunale du Contrat de ville		Objectifs opérationnels pour le quartier
Soutenir la réussite éducative en coopération avec les familles et les acteurs éducatifs	Assurer la réussite éducative des enfants et des jeunes au travers de la scolarité, de l'ouverture culturelle, du bien-être et des compétences psycho-sociales	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire les difficultés scolaires, le décrochage scolaire par la mise en place d'ateliers de soutien (CLAS, PRE, ...) • Rendre accessible des activités ludiques, culturelles dès le plus jeune âge • Intégrer dans les projets pédagogiques des accueils collectifs de vrais parcours éducatifs • Mieux communiquer sur le rôle et le fonctionnement des institutions éducatives
	Développer l'accompagnement à la parentalité et conforter les parents dans leur rôle éducatif	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner, conseiller et valoriser les parents dans leurs fonctions parentales • Apporter un soutien efficace et identifié dans les difficultés rencontrées
	Favoriser le dialogue et les continuités éducatives entre familles, établissements scolaires et acteurs de proximité	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les outils de concertation entre tous les professionnels de l'éducation (outils numériques communs, comités de pilotage, fiches ressources, ...)
	Sensibiliser les familles aux enjeux de santé, d'écologie et d'égalité, dès le plus jeune âge	<ul style="list-style-type: none"> • Multiplier les animations autour de ces différents sujets à travers tous les temps de l'enfant
Accompagner l'accès à l'autonomie et à l'emploi des habitants des quartiers	Encourager la participation citoyenne et soutenir les initiatives	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le cadre de vie des habitants avec l'implication des citoyens à travers les conseils de quartier • Eduquer nos jeunes aux notions d'engagement à travers le CMJ et la junior association • Valoriser l'action de l'EVS à la cité 30 pour donner envie aux habitants des autres quartiers de se structurer
	Renforcer l'accompagnement éducatif et social des jeunes dans leur accès à l'autonomie	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les actions du PIJ
	Lever les freins à la mobilité	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser à l'utilisation de transports en commun (utilisation des réseaux publics pour se rendre à certaines activités) • Communiquer et développer l'utilisation des véhicules en autopartage
	Renforcer l'orientation scolaire et professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les temps d'échanges dans les structures scolaire pour promouvoir tous les métiers • Soutenir la recherche de stage de 3e (grand jeux orientation PIJ / livret de stage / Process accueil mairie, ...) • Développer le partenariat avec les établissements scolaires du territoire (soutien aux stages de second avec le lycée Carnot, partenariat engagé avec le

		<p>bureau des entreprises</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer l'information sur la connaissance des filières, parcours professionnels, profilage (p'tits déjs de l'avenir, ...)
	Favoriser l'accès et le retour à l'emploi des habitants	<ul style="list-style-type: none"> • Développer un programme d'actions à l'EVS permettant de lever les freins à l'emploi (estime de soi, image, ...) • Mener des campagnes d'informations sur les métiers porteurs et leurs formations existant sur notre bassin de vie grâce à la synergie des partenaires de notre territoire) • Développer le réseau des acteurs (PIJ, MDS, Réseau IJ, Indelab, AFP2I, ...)
	Mettre en lien les acteurs économiques, sociaux et les structures d'insertion du territoire	
Promouvoir l'éducation populaire, la citoyenneté et la vie associative à tous les âges de la vie	Susciter l'initiative citoyenne et l'envie de faire société	<ul style="list-style-type: none"> • Engager une démarche de co-construction des projets structurants des quartiers (aire inclusive, caf'échanges, ...) • Favoriser l'éducation à la citoyenneté • Développer le pouvoir d'agir des habitants grâce au développement des conseils de quartier
Encourager l'esprit d'initiative des habitants des quartiers	Valoriser les compétences des habitants	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en réseau les citoyens proposant leurs compétences • Développer un projet de Repair café

ENJEU 3 : DES QUARTIERS À L'ÉPREUVE DES TRANSITIONS

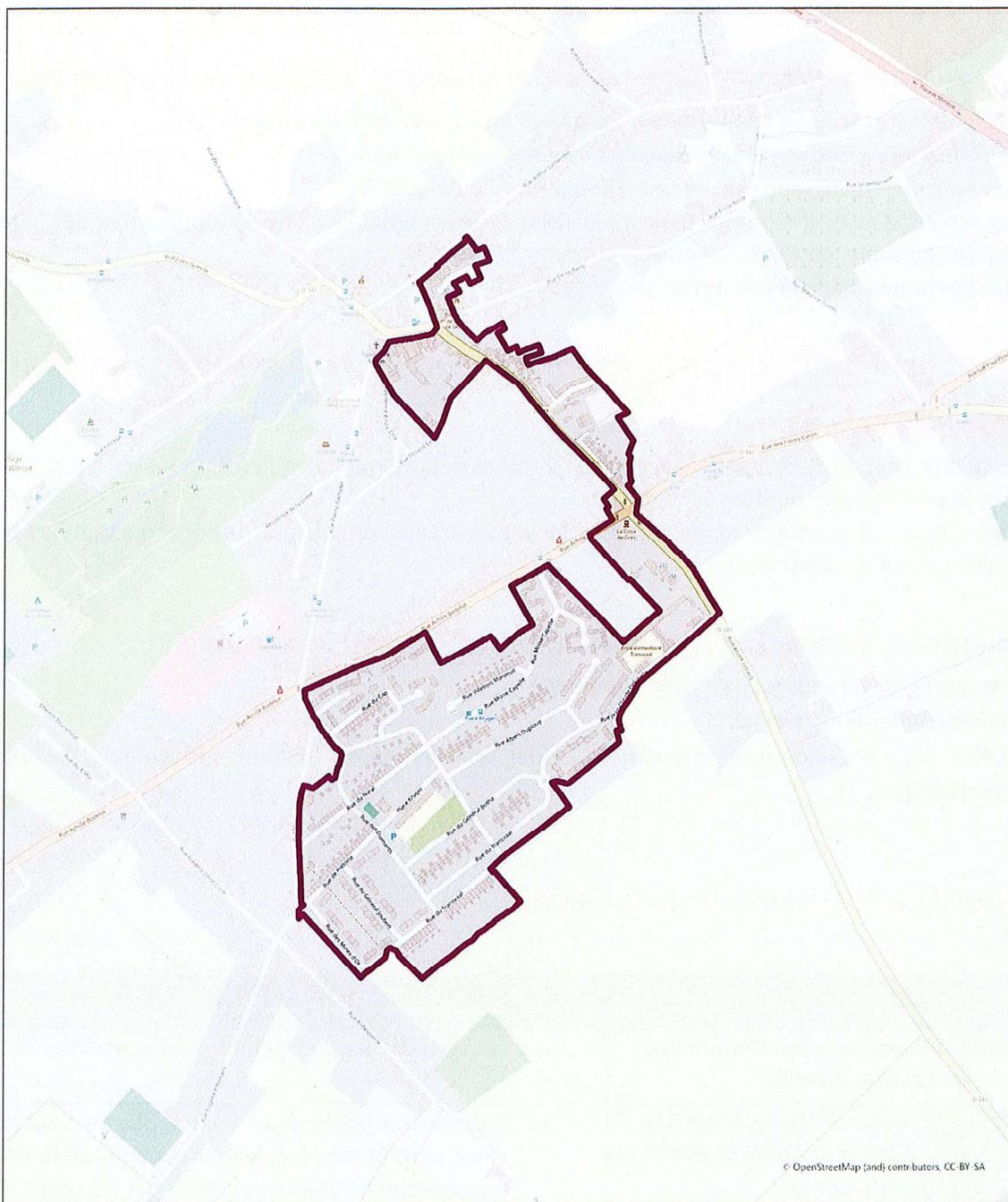
Objectifs de la stratégie intercommunale du Contrat de ville		Objectifs opérationnels pour le quartier
Poursuivre les opérations de rénovation urbaine en y intégrant les enjeux de transition écologique	Développer l'offre de mobilité douce	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les actions d'éducation à l'éco-citoyenneté (accompagnement à l'achat de vélos électriques, véhicule électriques en auto-partage)
Renforcer l'animation de proximité et la présence humaine au sein des quartiers	Développer la présence de proximité et la prévention auprès des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les actions « Aller vers » sur les lieux de rassemblements • Mener des campagnes de communication sur les structures existantes

Projet de quartier « Cité du Transvaal »

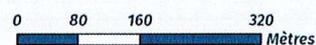
Statut : **Quartier d'intérêt communautaire – territoire vulnérable**
Commune concernée : **Divion**

Cartographie

(périmètre 2024-2030)



Source : INSEE carroyage FILOSOFI 2019 - Réalisation Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane - Pôle SIG - Février 2024



Portrait statistique

(données 2024 de la Préfecture du Pas-de-Calais)

Population : environ **940 habitants**.

Taux de pauvreté : **+ de 30%** (18,8% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part des familles monoparentales : **16%** (16,2% sur l'ensemble de l'agglomération).

Indice de positionnement social (IPS) des établissements scolaires où sont scolarisés les enfants du quartier : **77** (104 sur l'ensemble des établissements de l'agglomération).

Part du parc social : **77%** (25,6% sur l'ensemble de l'agglomération).

Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier

- des difficultés scolaires nombreuses malgré un investissement des familles
- un dynamisme citoyen peu engageant : absence d'associations
- un étalement géographique ne favorisant pas la vie de quartier
- sentiment d'insécurité et nombreuses incivilités – immeubles, lieux de rassemblement des jeunes sur le city stade, course de 2 roues
- un climat peu apaisé entre les voisins

Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer

- une organisation de circulation facilitante : 2 routes départementales, lien directs avec les quartiers voisins et avec de nombreux commerces
- une organisation urbaine agréable : une rénovation urbaine réussie qui respire et qui s'intègre bien dans un parc de propriétaires

Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier

- Apporter un véritable soutien à la parentalité
- Renforcer les liens sociaux
- Offrir un véritable accompagnement social aux habitants (emploi, alimentaire, transition énergétique, ...)

Objectifs poursuivis sur le quartier

ENJEU 1 : DES QUARTIERS ATTENTIFS AUX HABITANTS DES PLUS FRAGILES		
Objectifs de la stratégie intercommunale du Contrat de ville		Objectifs opérationnels pour le quartier
Faciliter l'accès aux droits, aux soins et aux services	Renforcer le repérage des publics éloignés du droit en particuliers	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les familles sur l'accès au droit grâce à l'intervention de professionnels comme le CIDFF62 et communiquer efficacement sur les dispositifs de droit commun
	Faciliter l'accès aux soins aux ressources de première nécessité	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les familles dans leurs primo-démarches (partenariat avec la médiatrice santé, prise de rendez-vous médicaux, ...) • Rendre accessible les services (bus mobile dans les quartiers) • Participer activement aux actions de la MIPPS • Organiser des séances de PSC1 à l'attention du plus grand nombre
	Accompagner les habitants dans les démarches administratives et numériques	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les ateliers de formation aux outils nécessaires aux démarches administratives (ENT, inscriptions, ...) • Offrir les conditions d'accès à ces démarches à travers la mise à disposition d'ordinateurs par

		exemple
Rendre les habitants acteurs de leur santé physique et mentale	Garantir à tous l'accès à une alimentation saine et suffisante et sensibiliser aux enjeux de nutrition	<ul style="list-style-type: none"> • Apporter les clés de lecture aux familles sur la nécessité du respect de l'équilibre alimentaire et les autonomiser (ateliers culinaires, informations, interventions de diététiciennes...) • Permettre aux foyers d'accéder facilement aux bons produits (paniers solidaires, petits marchés dans les quartiers, frigo solidaire, jardins partagés...) • Proposer un projet d'éducation alimentaire plus approfondi sur les temps de restauration scolaire
	Renforcer la prévention et l'accès aux soins, en particulier en matière de santé mentale et de conduites addictives	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux familles de rencontrer des professionnels facilement (rendez-vous psychologues sur la commune, ...) • Former les acteurs de terrain • Développer un programme auprès de nos professionnels en face à face public sur la formation des intervenants sur la santé mentale • Développer les lieux d'écoute pour les jeunes en souffrance
	Promouvoir l'activité physique et les activités favorables au bien-être	<ul style="list-style-type: none"> • Développer un programme sport santé à l'espace jeunes • Rompre l'isolement par un soutien à la reprise d'activités physiques (UFOLEP)
Prévenir les violences, accompagner les victimes	Lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité femme homme	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre toute forme de discrimination dès le plus jeune âge avec des approches ludiques (création de jeux et d'animations, ...) • Mener des actions autour de ces sujets sur l'aire inclusive de la cité 30 • Développer les aires inclusives dans les autres quartiers
	Lutter contre le harcèlement scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre toute forme de harcèlement dès le plus jeune âge avec des approches ludiques et un travail interpartenarial (école, famille, mairie) • Responsabiliser les familles sur leurs rôles (ateliers, informations, ...)
	Lutter contre toutes les formes de violences, en particulier les violences intrafamiliales et faites aux femmes	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des dispositifs d'information et formation efficaces avec l'aide de professionnels

ENJEU 2 : DES QUARTIERS D'ÉMANCIPATION POUR TOUS

Objectifs de la stratégie intercommunale du Contrat de ville	Objectifs opérationnels pour le quartier
Assurer la réussite éducative des enfants et des jeunes au travers de la scolarité, de l'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire les difficultés scolaires, le décrochage scolaire par la mise en place d'ateliers de soutien (CLAS, PRE, ...) • Rendre accessible des activités ludiques, culturelles

Soutenir la réussite éducative en coopération avec les familles et les acteurs éducatifs	culturelle, du bien-être et des compétences psychosociales	<p>dès le plus jeune âge</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intégrer dans les projets pédagogiques des accueils collectifs de vrais parcours éducatifs • Mieux communiquer sur le rôle et le fonctionnement des institutions éducatives
	Développer l'accompagnement à la parentalité et conforter les parents dans leur rôle éducatif	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner, conseiller et valoriser les parents dans leurs fonctions parentales • Apporter un soutien efficace et identifié dans les difficultés rencontrées
	Favoriser le dialogue et les continuités éducatives entre familles, établissements scolaires et acteurs de proximité	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les outils de concertation entre tous les professionnels de l'éducation (outils numériques communs, comités de pilotage, fiches ressources, ...)
	Sensibiliser les familles aux enjeux de santé, d'écologie et d'égalité, dès le plus jeune âge	<ul style="list-style-type: none"> • Multiplier les animations autour de ces différents sujets à travers tous les temps de l'enfant
Accompagner l'accès à l'autonomie et à l'emploi des habitants des quartiers	Encourager la participation citoyenne et soutenir les initiatives	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le cadre de vie des habitants avec l'implication des citoyens à travers les conseils de quartier • Eduquer nos jeunes aux notions d'engagement à travers le CMJ et la junior association • Valoriser l'action de l'EVS à la cité 30 pour donner envie aux habitants des autres quartiers de se structurer
	Renforcer l'accompagnement éducatif et social des jeunes dans leur accès à l'autonomie	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les actions du PIJ
	Lever les freins à la mobilité	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser à l'utilisation de transports en commun (utilisation des réseaux publics pour se rendre à certaines activités) • Communiquer et développer l'utilisation des véhicules en autopartage
	Renforcer l'orientation scolaire et professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les temps d'échanges dans les structures scolaire pour promouvoir tous les métiers • Soutenir la recherche de stage de 3e (grand jeux orientation PIJ / livret de stage / Process accueil mairie, ...) • Développer le partenariat avec les établissements scolaires du territoire (soutien aux stages de second avec le lycée Carnot, partenariat engagé avec le bureau des entreprises) • Développer l'information sur la connaissance des filières, parcours professionnels, profilage (p'tits déjs de l'avenir, ...)
Favoriser l'accès et le retour à l'emploi des	<ul style="list-style-type: none"> • Développer un programme d'actions à l'EVS 	

	habitants	permettant de lever les freins à l'emploi (estime de soi, image, ...) <ul style="list-style-type: none"> • Mener des campagnes d'informations sur les métiers porteurs et leurs formations existant sur notre bassin de vie grâce à la synergie des partenaires de notre territoire) • Développer le réseau des acteurs (PIJ, MDS, Réseau IJ, Indelab, AFP2I, ...)
	Mettre en lien les acteurs économiques, sociaux et les structures d'insertion du territoire	
Promouvoir l'éducation populaire, la citoyenneté et la vie associative à tous les âges de la vie	Susciter l'initiative citoyenne et l'envie de faire société	<ul style="list-style-type: none"> • Engager une démarche de co-construction des projets structurants des quartiers (aire inclusive, caf'échanges, ...) • Favoriser l'éducation à la citoyenneté • Développer le pouvoir d'agir des habitants grâce au développement des conseils de quartier
Encourager l'esprit d'initiative des habitants des quartiers	Valoriser les compétences des habitants	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en réseau les citoyens proposant leurs compétences • Développer un projet de Repair café

ENJEU 3 : DES QUARTIERS À L'ÉPREUVE DES TRANSITIONS

Objectifs de la stratégie intercommunale du Contrat de ville		Objectifs opérationnels pour le quartier
Poursuivre les opérations de rénovation urbaine en y intégrant les enjeux de transition écologique	Développer l'offre de mobilité douce	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les actions d'éducation à l'éco-citoyenneté (accompagnement à l'achat de vélos électriques, véhicule électriques en auto-partage)
Renforcer l'animation de proximité et la présence humaine au sein des quartiers	Développer la présence de proximité et la prévention auprès des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les actions « Aller vers » sur les lieux de rassemblements • Mener des campagnes de communication sur les structures existantes

Organisation et pilotage local

Modalités de pilotage communal

Le comité de pilotage se réunira une fois par an. Le premier sera constitué juste après le vote de la convention d'application communale au conseil municipal. Il sera ensuite invité à se réunir chaque mois de juin. Cette temporalité semble être adaptée au calendrier de la politique de la ville et à celui du rythme municipal. En effet, les modalités de mise en œuvre des actions de l'année en cours sont connues voire les actions commencées. Elles peuvent donc être présentées. Et c'est l'occasion de construire le plan de l'action de l'année N+1 car les dossiers sont à déposer généralement vers octobre/novembre. Le budget de la commune est construit à la même période.

Le comité de pilotage sera composé :

- d'élus de la commune
- d'agents des services concernés par les thématiques retenues
- d'associations locales (Citéo, Active life, ...)
- de représentants institutionnels (CABBALR, Etat, ...)
- de représentants de la MDS du territoire
- de la CAF
- de bailleurs sociaux
- d'habitants des conseils de quartier et de l'Espace de Vie Sociale

Ce comité de pilotage abordera également le PRE et les champs d'intervention de la Convention Territoriale Globale. Pourront également y être abordés les objectifs du Projet Educatif Territorial si nécessaire.

Modalités d'animation du partenariat

Les déclinaisons opérationnelles sont mises en œuvre grâce à un partenariat étroit avec l'Espace de Vie Sociale du quartier de la Cité 30 et l'association Active life du quartier de la cité 34. Ils sont les principaux opérateurs sur ces territoires.

Un comité de suivi est à ce titre organisé environ tous les 2 à 3 mois pour faire le point sur la vie du quartier et les besoins.

Des groupes de travail thématiques sont parfois créés en fonction du calendrier des actions.

Certains dispositifs nécessiteront leurs propres comités de pilotage et permettront d'associer les acteurs de terrain et des partenaires supplémentaires.

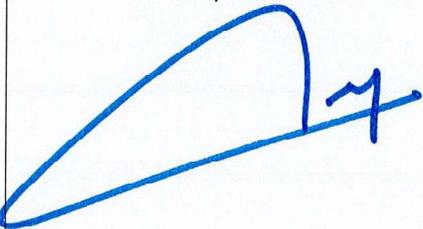
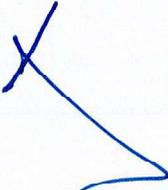
Les signataires

Les signataires conviennent de poursuivre et de renforcer leur partenariat conformément aux principes définis dans le document-cadre du Contrat de Ville et dans la présente convention d'application communale.

Ils s'engagent à réaliser d'ici le 31 décembre 2030 les actions mettant en œuvre ces principes et objectifs, à mobiliser les moyens nécessaires et à en assurer le suivi, l'évaluation et à y apporter les adaptations utiles.

Fait à MARLES-les-MINES

Le 09 JUIL. 2024

		
<p>Jacky LEMOINE, Maire de Divion</p> 	<p>Olivier GACQUERRE, Président de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay- Artois Lys Romane</p> 	<p>Jacques BILLANT, Préfet du Pas-de-Calais</p> 

Modalités d'animation citoyenne

Des rencontres avec les élus sont organisées au cœur des quartier.

Un lien évident également est à soulever avec les conseils de quartier, véritables instances citoyennes qui assurent la transmission entre les micro-territoires et la municipalité.

Le conseil citoyen a complètement échoué dans le cadre de la convention précédente. Ses modalités d'organisation ne conviennent pas à la vie de nos territoires et leurs habitants. En se concentrant sur un fonctionnement plus souple et plus centré sur des écosystèmes plus réduits, il apparaît que la participation des habitants trouve davantage d'écho dans ces conseils de quartier.

Les conseils de quartier seront de véritables instances de concertation pour le déploiement des actions dans les quartiers. Ils représenteront l'interface entre les habitants des quartiers et les services municipaux, souvent victimes de défiance. Ils devront permettre également de construire à nos côtés l'ensemble de nos programmes d'actions.